

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 47

Artikel: Parfums de rois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, La Chaux-de-Fonds.

Montreux, Gerève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

SERVICE GRATUIT

du Conteur, durant le 4^{me} trimestre de 1905 (du 1^{er} octobre au 31 décembre), à tout abonné nouveau pour l'année 1906.

† Louis Monnet.

Notre excellent ami, M. Julien Monnet, vient d'être frappé dans ses affections les plus chères. Son frère, M. Louis Monnet, est mort dimanche dernier, à l'âge de 42 ans à peine.

Aux marques de sympathie témoignées de toutes parts à la famille en deuil, qu'il nous soit permis de joindre ici les nôtres.

Louis Monnet n'avait pas tracé son sillon dans les affaires publiques. C'était un modeste employé que la politique n'intéressait en aucune manière. Elle était trop éloignée de ses penchants artistiques. Car en lui, comme chez bien des Vaudois, se cachait une âme tout éprise d'art, à laquelle les nécessités de l'existence opposèrent malheureusement leur barrière impitoyable. Il était né musicien. Il composa, tout jeune encore, des morceaux qu'il jouait au piano, à ses intimes, avec un rare talent d'expression. Il faisait aussi de la photographie en véritable artiste; nombre des vues qu'il prenait dans les environs de Lausanne sont d'entre les plus charmantes que nous connaissions. Et puis, il tenait de son père, le fondateur du *Conteur vaudois*, un don d'observation qui lui aurait permis de faire de bien jolis croquis, s'il avait pu s'astreindre à écrire, et qu'il employait à des portraits parlés et mimés dont se délectaient ses nombreux amis. Ces derniers garderont le souvenir de celui qu'ils appelaient familièrement le « petit Monnet », de celui qui ne songea jamais qu'à leur être agréable et à les égayer.

V. F.

Les débuts du Musée des Beaux-Arts.

Nous extrayons ce qui suit du très intéressant ouvrage sur la *Musée Arlaud*, que vient de publier M. Emile Bonjour, conservateur du Musée cantonal des Beaux-Arts.

Notre Musée n'a pas eu, comme celui de Genève, sa part de la rafle de Napoléon dans les galeries d'Italie et d'Espagne. Il ne s'est pas non plus formé, comme d'autres, de la fusion de collections particulières léguées à l'Etat ou acquises par lui. Les bonnes fées n'ont pas entouré son berceau. Ses débuts ont été des plus modestes. En quittant le Pays de Vaud, les Bernois ne nous ont pas laissé une seule toile. Il faut donc remonter à l'achat de la collection

*Le *Musée Arlaud*, par Emile Bonjour. Avec une vue du Musée et les portraits d'Arlaud, d'Alfred van Muyden, d'Aug. Veillon, de Gleyre, Bocion, Emile David, Benjamin Vautier. Imprimé par G. Bridel et C^e, à Lausanne.

Ducroz (ou Ducros), en 1810, pour fixer l'origine du Musée.

Né à Yverdon en 1748, Abram-Louis Ducroz, après un apprentissage de commerce à Genève, s'évada des affaires pour se consacrer à la peinture. Il se rendit très jeune encore à Rome, et, après quelques tâtonnements, se consacra principalement à l'aquarelle, alors dans toute sa vogue. Il ne tarda pas à se faire un nom, un grand nom. Ses contemporains parlent couramment de son « génie » et ne l'appellent jamais que le « célèbre » ou « l'illustre » Ducroz...

... Ses œuvres se vendaient fort bien. Il sut en profiter. Il faisait copier ses grandes œuvres au moyen de calques, dont ses élèves coloraient les reproductions. Sa fortune était déjà considérable quand la faillite d'un banquier de Naples vint l'engloutir. Presque complètement ruiné, dégoûté de l'Italie, Ducroz recueillit les débris de ses biens, ferma son atelier et retourna en Suisse. Il arriva à Lausanne au printemps de 1808, avec ses portefeuilles remplis d'esquisses et plusieurs beaux tableaux de l'Ecole italienne...

A Lausanne, Ducroz retrouva d'anciens amis, qui s'efforcèrent de l'y retenir et l'engagèrent à mettre au profit de l'Etat l'expérience qu'il avait acquise à l'étude des chefs-d'œuvre de l'art et de la nature. Dans une lettre du 14 août 1808, à Dan. Alex. Chavannes, Ducroz se montra disposé à se fixer à Lausanne et à y ouvrir des cours de dessin et de peinture...

Le Petit Conseil offrit à Ducroz une somme annuelle de 400 francs et le bois nécessaire au chauffage d'un appartement, dans lequel Ducroz pourrait ouvrir une Ecole de dessin. Le gouvernement posait seulement comme conditions que les élèves de l'Académie seraient admis aux leçons et ne paieraient qu'une finance ne devant pas dépasser huit francs par mois.

Ducroz allait se mettre à l'œuvre, quand une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba en février 1810, anéantit l'espoir qu'il avait fait naître. Sa précieuse collection courrait le risque d'être perdue pour le canton de Vaud. Quelques amis de la chose publique purent heureusement l'acquérir au moyen d'une souscription, pour le prix de 6600 francs de Suisse, et, cinq ans plus tard, le gouvernement la reprit, en remboursant les souscripteurs en capital et intérêts.

Le Musée des Beaux-Arts était créé.

La collection Ducroz fut d'abord déposée maison Bressenel (maison Martin actuelle) à la Palud, dans la salle de la Société d'émulation. De là, au bout d'un an, elle passa dans la maison de M. Grand, d'Hauteville, en Saint-Pierre, qui voulut bien céder deux chambres inoccupées. Deux ans après, elle fut transportée dans un salon de l'Hôtel-de-Ville, qui faisait partie du logement réservé au secrétaire de la municipalité, et le Petit Conseil pourvut aux frais de ce nouvel arrangement. Plus tard, de nouvelles constructions amenèrent une quatrième migration et la collection fut placée dans une des salles de la maison cantonale (château), qui se trouvait alors vacante.

Vers 1818, l'Etat, afin de loger les collections

scientifiques et les œuvres de Ducroz, décida qu'une grande salle prise sur d'anciens magasins, alors sans usage, dans le bâtiment de l'Académie, serait consacrée au Musée qu'il s'agissait de créer. La salle put être prête pour la fête de la Société helvétique des sciences naturelles, en juillet 1818. Le Musée ne tarda pas à s'augmenter, soit par des dons, soit par des achats de l'Etat, entre autres par celui des aquarelles de Mullener et de Kaysermann et de plusieurs tableaux de maîtres. Il fallut ajouter deux nouvelles salles par la suite.

EMILE BONJOUR.

La poule aux œufs d'or.

L'autre jour, sur le marché de Fribourg, un lustig un peu prestidigitateur, flânant dans la rue et voulant sans doute se faire un verre de bon sang, s'approcha d'une de ces bonnes paysannes fribourgeoises et lui dit :

— A combien va le compte d'œufs, aujourd'hui ?

— Eh bien, ils vont à six, pas davantage.

— Ah oui; ils sont diablement cher ! Si j'en cassais un, rien que pour voir s'ils sont frais, ça ne vous ferait-il rien, en payant ?

— Mon Dieu, non.

Aussi vite fait que dit, notre homme en prend un, le casse, et l'air tout surpris montre à la paysanne ébahie un bel écu encore tout embreulé du jaune; puis il se retire un peu, ayant l'air de réfléchir, et soudainement revient en disant :

— Je les achète, combien voulez-vous du panier ?

— Oh ! je ne les vends plus, je les garde, et prise d'une curiosité compréhensible, elle casse délicatement un œuf et croyait déjà voir rouler à terre une pièce blanche, mais, hélas ! rien ; elle en casse un second, même désappointement. Elle aurait sans doute encore continué, si par hasard elle n'eût levé le nez et aperçu tout un groupe joyeux en cercle autour d'elle qui riait de sa crédulité.

Il est inutile de dire qu'elle s'empressa de vendre les œufs qui lui restaient.

(Authentique.)

H. G.

Parfums de rois.

— Qu'est ce que cela peut bien nous faire, après tout, que les rois, qui sont des hommes comme les autres, se couchent sur le dos, sur le ventre, sur le côté droit ou sur le côté gauche, mangent ceci ou cela, s'habillent de soie ou de flanelle, se lèvent tôt ou tard, se parfument de violette ou d'héliotrope ?

— Vous croyez que cela est égal ? Détrompez-vous. A vous ou à moi, peut-être bien; nous ne voulons nullement changer nos habitudes, bonnes ou mauvaises. Mais il est des gens qui ne font rien qu'en prenant le ton sur la mode ou sur les grands de ce monde. Ils se soumettront aux pires supplices, aux plus ridicules usages, pour la seule satisfaction d'être à la mode et de pouvoir dire, en sortant leur pochette ou leur mouchoir de poche, fleurant bon : « C'est le parfum du grand Mogol ou de Ramsès xxxviii ».

Pour faire une fois plaisir à ces personnes là, voici quels sont les parfums des chefs d'Etat actuels.

Oscar II de Suède, très soigneux de sa personne, use beaucoup de Chypre; Edouard VII affectionne le musc concentré; Guillaume II s'inonde abondamment d'ylan-ylang et de corylopsis; Victor-Emmanuel III a du goût pour l'héliotrope; Abdul-Hamid se baigne dans des flots d'essence de violette, de lys et d'eau de mélisse; le président Loubet ne se sert que d'eau de Cologne; François-Joseph n'admet les parfums que dans son savon; le tsar Nicolas ne se parfume pas et la reine Wilhelmine de Hollande n'emploie que de l'eau pure...

La majorité doit être avec Nicolas II et la gracieuse reine de Hollande.

Sonnet d'automne.

Pour maman.

L'automne va chanter, chanter dans les grands bois
Avec ses frissons d'âme et ses larmes rouillées
Et ses oiseaux frileux et graves que l'on voit
Mélancoliquement fuir les branches mouillées;

L'automne va chanter — triste comme un haut-bois —
L'uniforme chanson des branches dépouillées,
Des feuilles qu'on entend pleurer comme des voix
Et des sentiers en deuil de choses en-allées...

Le ciel est comme une âme anxieuse qui voudrait
Pleurer doux et longtemps sur la grande forêt,
Pleurer quelque chagrin énorme et légendaire;

L'automne va chanter, chanter dans les grands bois
Le préluce apeuré de l'hiver dur et froid,
L'hiver qui fait trouver des oiseaux morts... par terre...

PIERRE ALIX.

Onna dèguelha.

(Cein que iè oyu demà la matenà, à Yverdon; in bèssin traî décis, tsi Dzerardet, Dézo la Fordze; intrè dou corps quen'è pas cogru: ion qu'avai met onna roulière et l'autro on bi mouleton, tot naôvo.)

CIQU'A LA ROULIÈRE *(à l'avi que l'est intrè et in sè soclien lè man)*. — Fà rin tsaud, çosse!

CIQU'AÔ MOULETON. — Na. Sti coup on poret itre à l'hivai à dè bon.

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Quiè vaò ton baïre?

CIQU'AÔ MOULETON. — Po sè rèsadà faut dè-minda daò vilho.

CIQU'A LA ROULIÈRE *(aò bouébo que s'ap-proulsé)*. — Apporte-nous voi, mon petit, un demi de gros vieux... du meilleu...

CIQU'AÔ MOULETON. — Quin bon novî dè la faire?

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Pas grand novî. N'in rênommâ lè municipaux... demindze...

CIQU'AÔ MOULETON. — Lè mîmo?...

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Vaî, lè mîmô. Et tsi vo?

CIQU'AÔ MOULETON. — Vouais! ne lè z'in ti dèguelhî!

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Pas moyen.?!

CIQU'AÔ MOULETON. — N'est pas zelà solet, mà tot paraî, à la fin, n'in zu lo déchû.

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Aò bin

CIQU'AÔ MOULETON *(que lai copè lo sublièl)*. — Lo derraî iadzo l'irè cliià daò coutset daò veladzo qu'avân gagnî. Sti coup, quemîn dè justo, l'est no, cliià daò bas, que ne sin lè maitrès!

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Tsi vo vaî dou partis dan: cliià daò coutset et cliià daò bas...?

CIQU'AÔ MOULETON. — Mâ bin su. L'est la tchivra daò borni daò maitin que no séparè.

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Est-te que lè z'affèrès allâvan mau staò z'ans?

CIQU'AÔ MOULETON. — Destra! Pouavè pas plie mau. Tot allavè à la dèpetolhie. Lè municipaux, dai z'homme dè rin, ne sondzivan qu'à fère laò pliotta; lo syndique lo premi. L'est ci-que que dai itrè moutset dè pas itrè rêvegnaî! N'est pas pire derraî candidat. N'a zu po fini què onna voix... *(in rizollin)* la chonna, mè peinso. Le lai caòzon bin! Li que bouaflavè, lo dzo dai vôtès, ia quatr'ans, in déchindint lo

veladzo et coumindint sè valets; « Hardi! alein-laî. Crin! crâ! contrè cliià daò bas! » L'a, ora, son crin-cra, la tsévavouta! In vouai-que ion qu'à profitâ dè la coumouna...!? quantia fère marquâ sa dzormâ quand l'est zu à l'Abbai dai Vegnolans, damachin que s'irè arrètà à Lozena, in rêvegnaî, po vaire on pouro (ion dè sè parients, onco), qu'irè à l'hèpetau. In a-te fé assebin dai passa-drai à cliià qu'étan dè son bord, aò bin à cliià que lai payivan on verro et que savan lo cliiattâ!?. Sa fenna l'est gonclia, à cein que paret, in sondzint qu'on ne lai deret pllieque Madama la syndique. L'an de que s'étai relèvaye dévant hier' à né po insurtâ lè dzouveno que tapâvan à la fenitra à la serveinta, et que laò z'avai traci apri, pè cliià cramena, in pantet, quintia la rietta, la fourdièta d'na man et la lanterna dè l'autra...

(Apri avai bu 'na gordja.) ... Et lè bon repè, pè lo cabaret, avouè lè z'autro municipaux!?! Ka, po teri avau la coumouna, sè tegnan ti pè la man. Ai mises dè bou, dè mare, à la vesita avouè la coumechon d'écoula, po çosse, po cein, po onna tiola brejâ aò on baòdèron puri ai z'èbouatons aò règent, allâvan baïre ti dè beinda quemîn dai caïons.... pu, [boursiè, pâyîè!?!... Et quand l'an fè lo coulidzo, an-te frecottâ avouè lo dzuzdo, lè conseilless, lo pré-fet et ti lè galabonteimps que passâvan!?!... Et que l'an zu onco lo toupet, po que nion sè dè-maufiè, dè fère portâ onn' inpartia dai frais que fazan dinche pè l'auberdzio su lo compto daò relodzo.

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Quemîn, daò relodzo?

CIQU'AÔ MOULETON. — Comprinds-tou pas? Po pas qu'on satsè tot l'ardzeint que rupâvan, quemîn n'in on vilho relodzo que bat la breloqua, fazan cein marquâ aò chapitre: *Repèssages au reloge communal*... tant, et tant, que lo compto montâvè adè pllie hiaut d'on' annaie à l'autra. Dian ti que se l'avân ètà rênommâ dévant on an on avai 'na régie.

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Sè l'étai dinche vai bin fè dè lè dèguelhî.

CIQU'AÔ MOULETON. — Se n'in bin fè?... Tè crayo que n'in bin fè! L'est mè que sù conteint et, tè lo catso pas, tant irou bènèze, iè bu on bon coup demindze mè... A la tionna!

CIQU'A LA ROULIÈRE *(in trinquin)*. — Tî ve-gnai syndique?

CIQU'AÔ MOULETON. — Pas sti coup; mà sù sè-cond municipaux. Gà! on va cein fère martsî. Du z'or'in lè faut que tot tsandzèyè: mè su po l'oudre et po l'économie... *(In partadzîn 'na cliiàfe que restave aò fond dè la bololhie)*. On in baî onco ion?

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Pas ora. Sta vépra tant que te vudri. Ora que iè tsaud mè faut vouaiti po allâ; ma fenna m'attind tsi Cuéret.

CIQU'AÔ MOULETON. — Te mè fâ rèspondzi que la mionna et mè ne no sin balhi lo mot po no rêtrovâ à n'haòre et demi à la boutegu'à Grosse Griffè. Mà quemîn fasai lè martalets in m'aidyen à dèpliyai, gadze que vad s'itr'infat-tâie tsi Briod, baïre onn'écoualla dè café. Pis-qu'on sè rêverret et, por'on iadzo, ora que sù municipau, iè fan dè lai djuî lo tor et d'itrè lè dévant li. Yau est-te qu'on sè rêtrovè?

CIQU'A LA ROULIÈRE. — Cè, ste vaò, pè vè lè duè z'haòrès?...

CIQU'AÔ MOULETON. — Kemin te dit, sù bin d'accou.

(L'an payi; ien è fè atan, et n'in ti lè traî fotu lo camp.)

OCTAVE CHAMBAZ.

Un étranger du dehors.

On se divertissait, il y a quelque temps, à la gare de Montreux, d'un brave campagnard fribourgeois qui voyait pour la première fois de sa vie un nègre. Celui-ci était le domestique d'une famille étrangère en voyage.

Ce nègre, du plus beau noir, véritable Afri-

cain, aux lèvres épaisses, aux dents blanches, aux cheveux crépus, était l'objet de la plus comique admiration de notre campagnard.

Après l'avoir examiné attentivement, à distance, en face, de côté, par derrière, ouvrant à chaque pas de plus grands yeux, se sentant un peu rassuré, et prenant son grand courage, il se rapprocha, posa légèrement un doigt sur l'épaule du nègre:

— Dites-vous, vous n'êtes pas de par ici, vous?

3 fr., s'il vous plaît!

Lettre d'un soldat à ses parents. C'est en France que cela se passe.

Mes chers parents,

Je suis enfin arrivé au corps, dont je vous envoie ces deux mots de billet pour vous dire que ma santé se porte bien, quoique je sois assez malade. Je profite que je puis vous envoyer ces deux mots de billet pour vous dire que depuis que je suis au corps je n'ai eu aucun agrément. Je vous envoie ces deux mots de billet pour vous dire que je n'ai pas besoin d'argent, ne vous gênez donc pas. Cependant, si vous pouvez m'envoyer une pièce de trois francs, cela me ferait de l'agrément; mais ne vous gênez pas, vu que j'ai ici tout ce qu'il me faut.

Cependant, si vous pouvez m'envoyer une pièce de 3 francs, cela me ferait de l'agrément; mais, comme je vous l'ai dit dans le corps de ce billet que je vous envoie, ne vous gênez donc pas. J'aime autant retrouver ce petit avoir quand je reviendrai. Si, cependant, mon beau-frère pouvait m'envoyer une pièce de 3 francs, cela me causerait de la félicité, vu que j'en ai besoin pour mes menus; mais qu'il ne se gêne pas; dites-lui seulement qu'il l'envoie tout de même. Je suis en garnison à Saint-Omer. Ce pays est fertile en blé, colza, pierres calcaires, grand commerce de pipes, raffineries nombreuses, théâtre, musée, pompiers, bibliothèque, toutes les douceurs de l'existence, enfin.

Cependant, ne m'écrivez pas là, vu que je n'y suis plus, étant parti. Ne m'écrivez pas non plus à Ayre-sur-la-Lys (Nord), parce que j'y suis et que je n'y serai plus dans une heure et demie. Ne m'écrivez que quand je vous aurai fait savoir où je serai, quoique je ne sache pas où nous allons. Quant à la pièce de 3 francs, envoyez-la tout de même, cela me fera de l'agrément. Cependant, si ça vous gêne ne l'envoyez pas; dites seulement à mon beau-frère de me l'envoyer, cela me fera plaisir.

Agréez, mes chers parents, l'adolescence de mes sensations perpétuelles et de mes salutations respectives.

X., soldat au 73^{me} de ligne.

Pauvre Christophe. — Toute réflexion faite, si mon beau-frère ne peut m'envoyer une pièce de 3 francs, envoyez-la vous-mêmes, ça m'est inférieur, pourvu que je l'aie.

La malle des Indes. — A la gare de Nyon. Un voyageur interroge un employé:

— Qu'est-ce que c'est que ce train qui arrive à reculons?

— Ben... C'est la malle des Indes de Crassier-Divonne.

— Vous dites?

— Oui, la malle d'Eysins, de Crassier-Divonne.

A la caserne. — Un caporal à la recrue Pesson:

— Que doit employer le soldat pour rendre brillants les boutons de sa tunique?

— La poudre à polir.

— Gniagniou, va!... Recrue Patet, dis-le lui.

— La poudre à polir et la petite brosse, mon caporal.

— Mais non, niobet. Pour polir les boutons